

REÇU - 3 FEV. 2022

Easy-NET Nettoyages SA

**Chemin Praz-Osson 1A
1042 Assens**

Paudex, le 2 février 2022

Attestation Label «100% pro» - Contrôle 2022

Madame, Monsieur,

Votre entreprise a reçu une attestation du Label «100% pro» délivrée par la **fren**.
Cette attestation résulte de la signature, par vos soins, de la convention du Label «100% pro».

Conformément à l'art. 4.2 de ladite convention, les contrôleurs du Label «100% pro» procède annuellement à un *choix aléatoire de quelques titulaires du Label*. S'agissant des contrôles à effectuer durant l'année 2022, votre entreprise a donc été désignée pour actualiser la certification.

Au vu de ce qui précède, le contrôle s'effectuera sur la base de votre dossier complet selon la liste des documents à fournir et la signature de l'attestation sur l'honneur (cf. annexes).

Les critères référencés (1-5) sont considérés comme impératifs. Pour les critères référencés (6-9), un délai de 6 mois est accepté. En d'autres termes, nous vous saurions gré de nous faire parvenir

- le dossier des pièces (1-5) **au jeudi 5 mai 2022.**
- les autres pièces (6-9) **au jeudi 3 novembre 2022**

En cas d'éventuelle requête relative à ce contrôle Label «100% pro», le secrétariat se tient à votre entière disposition par téléphone au 058/796.38.03 ou par email : nrenaud@centrepatronal.ch.

En vous remerciant pour votre diligence, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

FÉDÉRATION ROMANDE DES
ENTREPRENEURS EN NETTOYAGE

Le secrétaire:



Frédéric Abbet

DOCUMENTS ET INFORMATIONS A FOURNIR DANS LE
DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DU LABEL

	☒
1. Extrait du Registre du Commerce	
2. Attestation sur l'honneur de non condamnation signée par un représentant de l'entreprise (signature selon RC) (cf. 2.1.2 de la liste de contrôle) datant des douze derniers mois.	
3. Sécurité : a. Attestation SREN et/ou b. Certificat OHSAS 18001 et/ou c. Attestation SUVA pour solution entreprise	
4. Attestations d'assurance : a. LAA b. Perte de gain maladie c. LPP d. Assurance Responsabilité civile (RC)	
5. Preuve du paiement impôt à la source	
6. a) CPP : Attestation de paiement de la contribution professionnelle émanant de la Commission Paritaire concernée b) CCT : Attestation de conformité délivrée par la CP, datant de moins de 3 ans (à compter du jour du dépôt du dossier).	
7. Deux lettres minimum de recommandation de clients, faisant état de leur satisfaction	
8. a) Effectif de l'entreprise et effectif en EPT (base 43h/semaine) b) Liste nominative des titulaires d'un des diplômes (AFP, CFC, Brevet, Maîtrise) et copie des diplômes correspondants	
9. Documentations relatifs au fonctionnement interne de la société : a. Organisation au sein de l'entreprise : documents établis par l'entreprise et qu'elle remet à ses collaborateurs tels que livret d'accueil, règlement d'entreprise, consigne, brochure b. Ou Certificat ISO 9001 c. Support et formation : relevés de formation (vérifiables tels que factures des organismes de formation, feuilles de présences signées,...	



REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DE VAUD

Extrait avec éventuelles radiations

EXTRAIT DU REGISTRE

Report du 28 juin 2018

N° doss 2011/00311

N° réf. CH-550-1080306-7

IDEUID CHE-484.625.260

Easy-NET Nettoyages SA

inscrite le 06 janvier 2011

Société anonyme

Réf.	Raison de commerce
1	Easy-NET Nettoyages SA
Siège	
1	Assens
Domicile	
1	Chemin de Praz-Osson 1A, 1042 Assens
Dates des statuts	
1	21.06.2018
But, observations	
1	<u>But:</u> l'exploitation d'une entreprise de nettoyage, lavage, conciergerie, jardinage, fourniture de papier et produits de nettoyage (pour but complet cf. statuts).
1	L'identification sous le numéro CH-550-1080306-7 est remplacée par le numéro d'identification des entreprises (IDE/UID) CHE-484.625.260.
1	Selon déclaration du 9 décembre 2010, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
Transformations (LFus)	
1	la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 21 juin 2018 et bilan au 31 décembre 2017, présentant des actifs de CHF 359'398.83 et des passifs envers les tiers de CHF 175'580.90, soit un actif net de CHF 183'817.93, contre attribution à l'associée de 100 actions de CHF 1'000.
Organe de publication	
1	Feuille officielle suisse du commerce

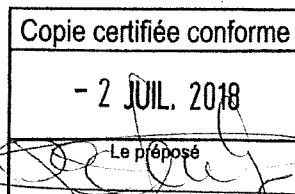
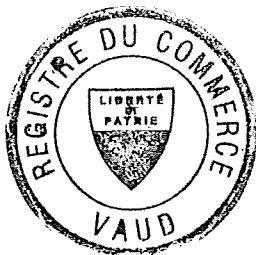
Réf.	Capital-actions		
	Nominal	Libéré	Actions
1	CHF 100'000	CHF 100'000	100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.
Apports en nature, reprises de biens, avantages particuliers			
1	Montant libéré par compensation de créances: CHF 80'000.		

Réf.				Administrateurs, organe de révision et personnes ayant qualité pour signer		
Inscr.	Mod.	Rad.	Nom et prénom, origine, domicile		Fonctions	Mode de signature
1			Markovic Zlatan, d'Echallens, à Saint-Barthélemy (VD)		adm.	signature individuelle

Réf.		JOURNAL		PUBLICATION FOSC		Réf.		JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
		Numéro	Date	Date	Page/Id			Numéro	Date	Date	Page/Id
0			report			1		11772	29.06.2018		

***Inscription non encore publiée mais approuvée par l'office fédéral du
registre du commerce (art. 32, al. 1 ORC)***

Moudon, le 02 juillet 2018



Fin de l'extrait

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.

Attestation sur l'honneur

Société : EASY-NET NETTOYAGES SA

Monsieur : MARKOVIC ZLATAN

Adresse : CH. DE PRAZ-OSSON 1A

Code Postal / Ville : 1042 ASSENS

A l'attention de la **fédération romande des entrepreneurs en nettoyage**

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) Madame/Monsieur MARKOVIC ZLATAN

fondateur/directeur de la société MARKOVIC ZLATAN

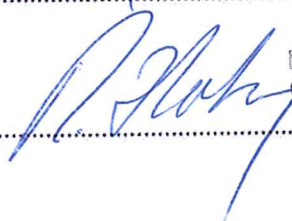
atteste sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale.

Pour le surplus, j'atteste que la présente société ne contourne pas les règles d'une saine concurrence par l'utilisation de pratiques déloyales (faillites répétées, utilisation de sociétés multiples, travail au noir).

Au regard de l'art. 252 du Code pénal suisse, j'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation

(lieu), le (date) Assens, le 16 février 2022

Signature



Easy-NET Nettoyages SA
Chemin de Praz-Osson 1A
1042 Assens
Tél: 021 881 51 34
Fax: 021 881 51 35

Art 252 CP Faux dans les certificats

Celui qui, dans le dessein d'améliorer sa situation ou celle d'autrui, aura contrefait ou falsifié des pièces de légitimation, des certificats ou des attestations, aura fait usage, pour tromper autrui, d'un écrit de cette nature, ou aura abusé, pour tromper autrui, d'un écrit de cette nature, véritable mais non à lui destiné, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Attestation

La SREN atteste que l'entreprise,

Easy-NET Nettoyages SA - Assens

participe à la solution par branche CFST N°78

« Solution Romande des Entreprises de Nettoyage »

L'entreprise s'engage à garantir la formation de base d'au minimum un correspondant de la sécurité et santé au travail (CSST), ainsi que sa participation à des échanges d'expériences entre les entreprises de la branche comme formation continue.

La solution par branche exige en termes de sécurité et santé au travail que la direction de l'entreprise mette en place un système conforme aux exigences légales et correspondant à l'état de la technique.

Les exigences de la directive-CFST n°6508 relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de sécurité au travail (directive MSST) sont garanties par la participation et l'application de la solution par branche.

Cette attestation est valable pour l'année civile 2022
(jusqu'au 31.01.2023)

Ecublens, le 06 janvier 2022

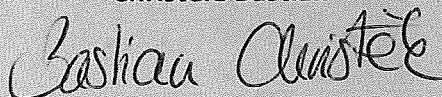
Commission de gestion de la SREN

Services des spécialistes de la SREN

Marco Jan



Christèle Bastian



Attestation

La SREN atteste que

Monsieur Zlatan Markovic

a suivi le 16 novembre 2021 sur 1 journée
le séminaire de

« Formation continue pour les correspondants de sécurité – CSST »

Thèmes :

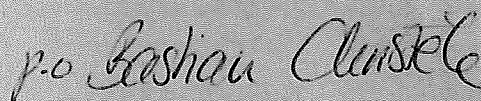
- Risques liés aux polluants du bâtiment (amiante, PCB, plomb, HAP)
- Prévention des atteintes de l'appareil locomoteur
- Plan de pandémie et plan de vaccination en entreprise
- Effets du travail du soir sur la santé

« Selon le règlement de formation continue de la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST), cette journée compte comme 2 unités de preuve de formation continue »

Ecublens, le 16 novembre 2021

Service des spécialistes de la SREN

Sabine Mann



Courrier A
Easy-NET Nettoyages SA
Chemin de Praz-Osson 1A
1042 Assens

Suva Lausanne

Christophe Cachin

Tél. direct 021 310 82 49
christophe.cachin@suva.ch
www.suva.ch

Date 22 février 2022
N° client 122-31927.0
IDE CHE-484.625.260
Concerne Confirmation assurance LAA et paiement des primes

Adresse postale

Suva Lausanne
Service Center
Case postale
6009 Lucerne

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de confirmer l'actuelle étendue de l'assurance comme suit:

Assurance

Le personnel de votre entreprise est assuré auprès de la Suva conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) depuis le 1^{er} janvier 2011.

Paiement des primes

Vous avez réglé les factures de primes échues au 28 février 2022. Celles-ci sont établies sur la base des conditions d'exploitation et des salaires que vous avez déclarés à ce jour.

Avez-vous des questions? Si oui, contactez-nous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Suva Lausanne
Relations clients et partenaires

Christophe Cachin
Gestionnaire



À qui de droit

Martigny, le 28 janvier 2022

Attestation de couverture d'assurance

N° de police : 2108997

N° IDE : CHE-484.625.260

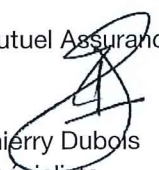
Madame, Monsieur,

Nous certifions que l'entreprise « Easy-NET Nettoyages SA » à Assens est au bénéfice de la couverture d'assurance suivante pour son personnel :

- **Indemnité journalière selon la LCA dès le 01.02.2012 auprès de Mutuel Assurance Maladie.**
90% du salaire, délai d'attente de 14 jours, risque maladie

Avec nos meilleures salutations.

Mutuel Assurance Maladie SA


Thierry Dubois
Spécialiste


Nathan Cotruzzola
Collaborateur

Prévoyance et assurance
Prévoyance professionnelle
Stefane Rauti
Tél. 021 348 23 93
Fax 021 348 23 19
2e.pilier@retraitespopulaires.ch

Personnel et Confidentiel
Easy-NET Nettoyages SA
Chemin de Praz-Osson 1 A
1042 Assens

Lausanne, le 18 février 2022

Attestation

Retraites Populaires certifie que l'entreprise, Easy-NET Nettoyages SA, est affiliée auprès de notre institution dès le 1er janvier 2014, conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP) par l'entremise du contrat no 11'372.

De plus, nous confirmons qu'elle satisfait avec ponctualité à ses obligations en matière de prévoyance professionnelle, dont les primes ont été payées jusqu'au 31 mars 2022.

Retraites Populaires



Stefane Rauti
Gestionnaire

Paudex, le 17 février 2022

N° d'affilié/IDE 095472/CHE-484.625.260

avs.employeurs@centrepatronal.ch

Dossier traité par : Jonathan Perez

N° tél. direct : 058 796 39 01

**A la Direction de
Easy-NET Nettoyages SA
Chemin de Praz-Osson 1 A
1042 Assens**

Attestation de paiement des charges sociales

(Valable jusqu'au 19 mars 2022)

Nous certifions que la Maison :

Easy-NET Nettoyages SA, Chemin de Praz-Osson 1 A, 1042 Assens

est affilié(e) à notre caisse dès le 1er janvier 2011 pour le règlement des contributions sociales en faveur de l'AVS/AI/APG, de l'assurance-chômage et des allocations familiales et qu'il(elle) paie régulièrement ses cotisations.

**Caisse AVS
de la Fédération patronale vaudoise**



**Attestation de conformité à la
Convention Collective de Travail
romande du nettoyage**

(valable pour le canton de Vaud)

Par la présente, nous attestons que l'entreprise

Easy-Net Nettoyages SA, Praz-Osson 1 A, à Assens

a fait l'objet d'un contrôle de notre Commission paritaire en date du 12 mars 2019.

Le contrôle, effectué sur la base des documents présentés à la Commission paritaire, nous permet d'attester que l'entreprise respecte à ce jour l'ensemble des dispositions de la Convention collective de travail du secteur du nettoyage pour la Suisse romande.

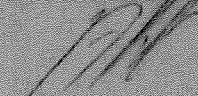
COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE
DU SECTEUR DU NETTOYAGE POUR
LE CANTON DE VAUD

La présidente



Christine Domenig

Le secrétaire



Frédéric Abbet

Paudex, le 18 juin 2019
FAB/SCH



Maison Romande
de la Propreté

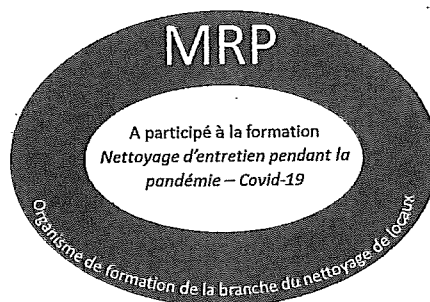
ATTESTATION DE FORMATION ET DE PRESENCE

Je soussigné, François Bouyssarie, Directeur de la Maison Romande de la Propreté, atteste que :

Monsieur Zlatan Markovic

était présent(e) et a participé au cours*

« Nettoyage d'entretien pendant la pandémie »



qui s'est déroulé le 12 octobre 2020 sur une demi-journée.

Cette formation théorique et pratique a porté sur les thèmes suivants :

- ☞ Qu'est-ce que le COVID ?
- ☞ Contaminations
- ☞ Mesures de prévention, gestes barrières
- ☞ Les EPI
- ☞ Définition des zones à risques
- ☞ Protocole d'intervention : les bonnes pratiques, respect du code couleur, etc...
- ☞ Mise en pratique

Ecublens, le 12.10.2020

Maison Romande de la Propreté

François Bouyssarie
Directeur

« Conservez soigneusement ce document : il ne sera pas possible de vous en délivrer une copie ».

*Cours à la MRP, de 8h30-12h00

ATTESTATION DE FORMATION ET DE PRESENCE

Je soussigné, Monsieur François Bouyssarie, Directeur de la Maison Romande de la Propreté, atteste que :

Monsieur Zlatan Markovic

était présent(e) et a participé au cours⁵

Chiffrage d'un contrat d'entretien Etablissement du cahier des charges et Calcul du prix

Qui s'est déroulé sur 3 jours, les 10, 16 et 23 septembre 2020.

Lors de cette formation, les thèmes abordés ont été les suivants :

➤ **Le cahier des charges**

Inventaire des locaux - Relevé sur plans - Contrôles à effectuer pour utiliser les plans - Présentation du descriptif des locaux : Familles de locaux, fréquences, répartition des locaux par familles, liste des opérations

➤ **La calculation**

Les rendements : paramètres influents, types de rendements, Tableaux de rendement (exemples). - Calcul mensuel des temps : temps par machines, temps par catégories - Organisation de l'exploitation : transformation des heures en effectifs de personnel, encadrement

➤ **Le calcul des coûts**

Le coût du personnel : salaires, charges sociales, indemnités - Les autres coûts : produits, matériels, machines, divers

➤ **Le calcul du prix global et décompositions**

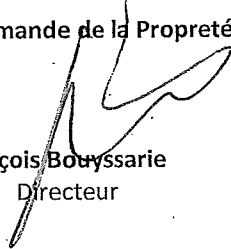
Marges et prix de vente - Ratios courants

➤ **Traitement des données par informatique**

Tableaux types - Ventilation des coûts

Ecublens, le 23 septembre 2020

Maison Romande de la Propreté


François Bouyssarie
Directeur

« Conservez soigneusement ce document : il ne sera pas possible de vous en délivrer une copie ».

⁵ Cours à la MRP, de 8h30-12h00 et 13h30-17h00



ATTESTATION DE PAIEMENT DES RETENUES D'IMPÔT À LA SOURCE

L'Administration cantonale des impôts

No d'ordre : 15.075.01

Certifie que l'entreprise ci-contre satisfait avec ponctualité à ses obligations administratives et a acquitté les retenues d'impôt à la source échues ou a produit les sûretés nécessaires.

Easy-NET Nettoyages SA
Chemin de Praz-Osson 1a
1042 Assens

Administration cantonale des impôts
Perception et Finances

Valable 30 jours

Lausanne, le 17.02.2022

